

A l'Honorable *James Cockburn*,
Orateur des Communes du *Canada*.

Nous, soussignés, députés aux Communes du *Canada*, vous donnons par le présent avis qu'une vacance est survenue dans la représentation aux Communes du district électoral de *Provencher*, province de *Manitoba*, par suite du décès de l'Honorable Sir *George Etienne Cartier*, ci-devant député de ce district, le 20e jour de mai dernier.

Donné sous nos seings et sceaux, ce 7e jour de juillet, A.D. 1873.

Signé et scellé et remis
en présence de
D. BLAIN.

(L.S.)
(L.S.)

JAS. METCALFE.
J. D. EDGAR.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le Greffier a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

Ottawa, 8 juillet 1873.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du quatorzième jour de juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'officier-rapporteur pour le district électoral de la division sud du comté d'*Ontario*, dans la province d'*Ontario*, (*John Ham Perry*, écuyer, registrateur du comté d'*Ontario*), nommé officier-rapporteur pour ledit district électoral, pour l'élection d'un membre pour représenter ledit district électoral de la division sud du comté d'*Ontario*, dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de *Thomas Nicholson Gibbs*, écuyer, qui, depuis son élection comme le représentant dudit district électoral de la division sud du comté d'*Ontario*, a accepté une charge à laquelle est attaché un salaire payable par la Couronne; l'Honorable *Thomas Nicholson Gibbs* a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, en date du septième jour du mois de juillet courant, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

ALFRED PATRICK, Ecuyer,
Greffier de la Chambre des Communes
du *Canada*, *Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 23 juillet 1873.

Le présent fait foi, qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois de juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier-rapporteur pour le district électoral d'*Antigonish*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, *Henry P. Hill*, écuyer, Shérif du comté d'*Antigonish*, nommé officier-rapporteur pour ledit district électoral, pour l'élection d'un membre pour représenter ledit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada* durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'Honorable *Hugh McDonald*, qui, depuis son élection comme représentant dudit district électoral d'*Antigonish*, a accepté une charge à la nomination de la Couronne, et à laquelle est attaché un salaire payable par elle, l'honorable *Hugh McDo-*